

LEVOYER Louis

agréé comme titulaire 29 mars 1865  
après décès de Delauray (2027. nominations)  
- collation 8 août 1865 (2017)

lettres d'honneur 26 novembre 1842  
(2022)

né Saumur 18 février 1806  
mêlé 24 septembre 1837  
Supérieur Combré 1837

décédé 25 novembre 1886

nommé honoraire le 24 août 1842,  
selon un état de 1865

# LEVOYER Louis

Ne <sup>5<sup>o</sup> aîné</sup> à Saumur le 18 février 1806

~~à Saumur~~  
Etudes à Mayenne puis à St Sulpice Paris

Sous-diacre à Angers 22. XII. 1827

Prof. Philo. Combrée en 1828

Diacre à Angers 19. III. 1831

Prêtre à Angers 24. IX. 1831.

Préfet des études à Combrée en 1832

Supérieur de Combrée en 1837 mars.

Chanoine honoraire, le ~~24~~ 1842 le 26 nov.

Chanoine titulaire, en 1855 avril le 8

décédé le 25 novembre 1886. ~~dos~~ dos

Inhumé à Combrée le 26 -

Theologal le 3. XII. 1871

(ordo 1818 - arch. du Seminaire)

hérit. d'Adolphe Podefran.

Photos album MONTERRON

Annuaire du Carmel 22 XI. 1874.

Père propriétaire [II G 9. 7 et 11].

Mais à propos de son frère Adolphe  
le père est dit "l'anneur" [II G 11 et  
extraît de naissance)

A huit heures, le pensionnat Saint-Urbain arrivait précédé de sa brillante fanfare. Pendant la messe et le salut, les chœurs et la musique instrumentale ont rivalisé d'harmonie et de bon goût.

Vendredi soir, M. le curé de la Trinité a expliqué devant un nombreux auditoire la première vertu du Cœur de Jésus, la douceur : *discite a me quia mitis sum corde* ; et il a su en tirer les leçons les plus pratiques.

### Les noces d'or de M. Levoyer

*Supérieur honoraire du collège de Combrée.*

Nous lisons dans l'*Etoile* :

Ceux qui ont assisté aux noces d'argent de M. le supérieur de Mongazon, l'année dernière, peuvent s'imaginer la joie qui régnait hier à Combrée où une fête semblable réunissait tous les anciens élèves.

La veille, M. Levoyer avait reçu tous les invités, et une pièce jouée par les élèves du collège avait ouvert la fête.

La journée du 21 juin commença par une grand'messe chantée en musique par les élèves avec le concours de l'orchestre de l'institution, dirigé par son vaillant chef, M. Colmann.

M. Levoyer, lui-même, officiait.

Après la messe, un magnifique diner réunit sous une vaste tente tous les invités au nombre de cinq cents environ. La fanfare fit par intervalles retentir les échos d'alentour de ses plus joyeux morceaux.

Le diner terminé, on se rendit à la salle des exercices. Là quelques élèves, chers à Apollon, lurent divers travaux littéraires.

Puis, un ancien élève, M. Adam, officier d'Académie, et venu de Paris pour assister à cette fête, récita une excellente pièce de vers.

Après les poètes, vinrent les orateurs. M. Mauvif de Montergon, dans une chaleureuse improvisation qui lui valut des salves répétées d'applaudissements, exprima l'émotion qui le remplissait en présence de cette fête, et souhaita de longs jours encore au vénéré supérieur autour duquel s'étaient réunis tous ses enfants d'autrefois. M. Claude, le supérieur actuel de Combrée, avait précédemment pris la parole dans le même sens.

Enfin, tous les invités se rendirent sur la prairie pour assister à des jeux de diverses espèces. Un brillant assaut d'armes fut livré entre les élèves, tandis que l'on préparait les illuminations, le feu de joie et le feu d'artifice.

Ces derniers divertissements terminèrent splendidement la journée.

Le défaut d'espace nous oblige de renvoyer à la semaine prochaine une lettre intéressante qu'on a bien voulu nous adresser de la Mé-nitré, sur la mort d'une religieuse dans cette paroisse.

la semaine dernière, la retraite annuelle des Dames adoratrices, avec un succès qui a réjoui son auditoire, il doit se faire entendre, chaque dimanche de l'Avent, dans la chaire de la cathédrale. Son enseignement clair et substantiel, puisé aux meilleures sources du dogme et de la morale évangélique, son accent d'apôtre, lui ont bien vite concilié toutes les sympathies.

La cérémonie de clôture a été particulièrement radieuse. Une assistance innombrable remplissait la cathédrale, mêlant ses voix aux sons de l'orgue, sous les voûtes resplendissantes des clartés de l'autel. Du reste, pas une note discordante dans cette multitude de personnes de tout âge et de toute condition. Quand la procession s'est déployée à travers les rangs pressés des fidèles, ouverte par une foule d'hommes portant avec honneur des cierges allumés, le concert était bien unanime. Du sanctuaire à la porte du temple, on lisait sur tous les visages le même recueillement, le même respect, la même joie profonde, l'épanouissement intime de tous ces cœurs sur le passage du Dieu vivant. Ah ! oui, le Christ est bien vivant dans l'hostie consacrée ! il est vivant dans ces milliers d'âmes qui l'aiment, et qui lui témoignent, avec un enthousiasme si vrai, leur foi et leurs immortelles espérances.

Puisse ce faible écho d'une fête passée la faire revivre au cœur de tous ceux qui en ont été témoins. En leur nom, nous remercions toutes les personnes qui ont contribué à la rendre si belle. Chaque soir, un chœur de chanteuses, habilement dirigé, entretenait la ferveur des personnes présentes, jusqu'à une heure avancée de la nuit. Les décorations de la nef et du transept encadraient merveilleusement les réunions, et les illuminations du maître-autel, le dernier soir surtout, ont vraiment charmé l'assistance. Tout s'harmonisait, dans les âmes et dans le temple, pour toucher le cœur de Dieu et consoler les hommes.

---

#### Obsèques de M. Levoyer, à Combrée.

M. Levoyer avait demandé qu'après sa mort on le ramenât à Combrée : ne devait-il pas avoir son tombeau parmi ceux de M. Mercier, de M. Batardière et de M. Piou, ses collaborateurs d'autrefois, dans le voisinage de M. Drouet, son prédécesseur, tout près de ce collège qu'il avait tant aimé et que lui-même, au prix de quelles fatigues, il avait reconstruit ?

Combrée a rempli lundi les dernières volontés de M. Levoyer. Il y a trouvé un adoucissement au chagrin que lui causait sa mort. On ressent une joie triste et pieuse à la pensée qu'on a près de soi les restes des siens ; quand c'est sur leur tombe même que l'on prie, on est plus porté à imiter leurs vertus.

La cérémonie commença vers dix heures. La levée du corps se fit dans la grande salle d'entrée, toute tendue de noir. Au milieu des draperies funèbres, on entrevoyait l'image de celui qu'on pleurait ; c'est maintenant, avec ses leçons et ses exemples, ce qui reste de lui aux élèves qu'il a formés.

La chapelle fut trop étroite pour contenir l'assistance. Mgr Chesneau, prélat de la maison de Sa Sainteté, dit la messe. Le R. Père abbé de Solesmes, autrefois élève de la maison et maintenant l'une de ses gloires, assistait au chœur. Les coins du drap mortuaire étaient tenus par M. le curé de Châtelais, M. le curé de Combrée, M. le curé de la cathédrale et M. le supérieur de Beaupréau : dans leurs tristesses comme dans leurs joies, les maisons ecclésiastiques du diocèse aiment à témoigner de la sympathie qui les unit. Parmi les chanoines on remarquait : M. l'abbé Buchet, M. le curé de Noyant et M. le curé de la Trinité. M. l'abbé Pasquier, doyen de la Faculté des lettres d'Angers, avait, par une attention délicate, pris place dans le deuil, à côté de M. Adolphe Levoyer, frère du regretté supérieur. Un clergé nombreux entourait l'autel ; on y voyait, avec tous les prêtres des environs, presque tous les maîtres qui avaient enseigné sous la direction de M. Levoyer.

La famille et les professeurs menaient le deuil. Derrière eux, se pressaient, avec les anciens élèves, les familles notables de la contrée. Le maire de Combrée, M. Veillon de la Garoulaie, s'était fait un devoir de venir prier pour celui dont il avait été l'élève, et dont, jusqu'au dernier jour, il était resté l'ami.

Après la messe, M. le supérieur retraça la vie et les vertus de son vénéré prédécesseur.

Après ce discours, le R. Père abbé de Solesmes donna l'absoute. Puis on s'achemina vers le cimetière. On eût dit un défilé triomphal plutôt qu'une procession funèbre. Ce long cortège d'enfants et de jeunes gens, espérance de l'Eglise, de prêtres, maintenant sa force, de laïques, ses témoins courageux devant le siècle, était comme une preuve éclatante des titres de M. Levoyer à la miséricorde de Dieu et à la gloire du ciel : n'était-ce pas à lui qu'ils devaient leur éducation chrétienne ? Ceux-là même qu'il n'avait pas élevés s'empressaient pour l'honorer en ce moment ; il y avait bien des ouvriers dans son cortège suprême. Séparé de la population de Combrée pendant plus de vingt ans, il n'avait jamais été oublié par elle.

Puisse bientôt s'élever sur sa tombe un monument qui soit digne de lui et qui témoigne, comme celui de M. Piou, que la reconnaissance est une des vertus des élèves de Combrée !

PAROLES PRONONCÉES A LA SÉPULTURE DE M. LOUIS LEVOYER, PAR M. CLAUDE SUPÉRIEUR DU COLLÈGE DE COMBRÉE

*Tu ibis ad patres tuos in pace, sepultus in senectute bona.  
Mourant dans une heureuse vieillesse, vous irez en paix vers vos pères. (Genèse, xv, 15).*

Le Seigneur promettait à son fidèle serviteur Abraham, père de son peuple, de longs jours heureux, une mort tranquille et le retour vers la terre où dormaient ses aïeux : c'était la récompense enviée du saint patriarche. Que faisons-nous, nous-mêmes, à cette heure, sinon accomplir le vœu du père vénéré que la mort vient de frapper dans une heureuse vieillesse, en recevant ses restes avec honneur

pour les déposer près du tombeau de ses pères et de ses frères selon Dieu? Lui aussi ambitionnait ce retour, hélas! si douloureux et si imprévu pour tous. Ayant travaillé dans ce coin de la vigne pendant quarante années, il était juste qu'il désirât y reposer pour toujours. Et nous, fidèles à la reconnaissance, attachés à son souvenir, nous n'avons rien de plus à cœur que de garder sa tombe, d'où s'échappera encore, comme de celles de M. Drouet et de M. Piou, une vertu puissante qui viendra nous édifier et nous soutenir. Frappés dans notre tendresse filiale, nous accourons tous, Abbé, Prélat, prêtres et laïques, ses enfants ou ses frères, lui rendre un dernier hommage en priant près de sa chère dépouille.

Qui, mieux que lui, a mérité un tribut d'honneur parmi les siens? Ne fut-il pas le sage, le vrai sage béni de Dieu, qui jouira de la gloire au milieu de son peuple, — *sapiens in populo hæreditabit honorem*, — et dont le nom vivra de génération en génération — *et nomen illius erit vivens in æternum* (Eccli, xxxvii, 29?) Ne demanda-t-il pas, dès sa jeunesse, au Dieu des vertus, ces dons parfaits, qui remplissent de bonté, de régularité et de science, la carrière de celui qui n'a voulu connaître d'autre voie que celle des commandements, et le mènent sûrement au port, *Bonitatem, et disciplinam et scientiam doce me, quia mandatis tuis credidi?* (Ps. cxviii, 66) Laissez-moi, messieurs, ébaucher ici ce que d'autres auraient si bien dit à ma place, et rappeler, en quelques mots, pour l'édification commune, la vie et les vertus principales de M. Louis Abraham Levoyer, chanoine titulaire de la cathédrale d'Angers, supérieur du Calvaire et du Carmel, supérieur honoraire de l'institution de Combrée.

## I

M. Louis Levoyer naquit à Saumur le 18 février 1806. Sa famille avait un rang dans le commerce. Des traditions de foi lui méritèrent de donner à l'Eglise deux prêtres distingués et une religieuse dont le souvenir demeure en vénération au Bon-Pasteur de Lille qui la vit mourir. Un grand'oncle, théologien de renom, tomba parmi les victimes de la Terreur, et M. Baudry, son grand-père, ne dut la vie qu'à la chute de Robespierre. Après de brillantes études au collège de Doué, à peine âgé de dix-sept ans, M. Levoyer, attiré déjà par cette sagesse qui méprise les trésors de la terre et porte ses goûts vers des régions supérieures, entendit distinctement l'appel de Dieu qui le voulait à son service. Au séminaire de Saint-Sulpice, où il entra, son esprit s'adonna sans peine aux fortes études de la philosophie et de la théologie; en même temps, son heureux caractère, sa piété, sa bonne grâce et son intelligence élevée lui concilièrent des amitiés précieuses, comme Mgr Dupanloup, son ancien condisciple, lui en rendit ici le témoignage à la distribution des prix en 1857.

Mgr Montault, informé de son mérite, attendait la fin de son séminaire pour le ressaisir et le conserver au diocèse. La Providence voulut que Mgr Perché, alors jeune professeur de seconde, quittât Combrée pour Beaupréau; M. Drouet n'hésita pas à lui donner pour successeur M. Leroyer. L'accueil fut si cordial de la part du vénéré

fondateur et de ses confrères, que le nouveau maître, qui ne comptait guère que vingt ans, se fit aisément une place au foyer de la famille. Ajoutons qu'il se la fit grande et belle, par son talent, son application et son zèle ; car nous le voyons, dès 1828, remplacer dans la chaire de philosophie M. Peltier, homme de savoir, mais trop imbu des idées de M. de Lamennais. Plus d'une fois, nous avons entendu de la bouche de ses élèves et de ses amis d'alors, M. Ch. Bernard, M. Hamelin, Mgr Charbonnaux, l'éloge de son professorat. Volontiers ils rappelaient l'aménité et la distinction de ses manières, sa fermeté jointe à la bonté, en même temps que l'éclat de son intelligence.

Cet ensemble de qualités vraiment rares le fit choisir, à peine ordonné prêtre, en 1831, comme préfet des études. Le moment était difficile. Chacun sait ce qui se passait dans la politique. Beaupréau, sacrifié à d'injustes défiances, dut envoyer à Combrée ses élèves avec quelques-uns de ses maîtres. Des rivalités pouvaient se faire jour. L'espace, au dedans, suffisait à peine pour l'ordre, et, au dehors, les tracasseries ne manquaient pas. Le R. P. abbé de Solmes, qui était alors ici, peut rendre témoignage que, grâce au bon vouloir de tous, grâce à l'autorité du supérieur et à l'activité zélée de son préfet des études, tout alla au mieux pendant une période qui fut pour Combrée l'une des plus fécondes en hommes de vertu solidement instruits. Parmi des maîtres distingués, comme MM. Bruneau, Hurtault, Denéchau Auguste, se trouvait le successeur de M. Levoyer dans la chaire de philosophie, le doux M. Derice, qui fut son ami et qui le précède à peine de quelques semaines dans la tombe.

Bientôt une heure redoutable allait sonner pour toute la famille, pour M. Levoyer surtout. En 1835, M. Drouet fut frappé d'apoplexie : dès lors, ses forces le trahirent de plus en plus. Son cœur vivait toujours, mais sa volonté faiblissait ; l'art des arts fut de gouverner, sans trop le paraître, le vaisseau lancé à pleines voiles. Bénissons la fermeté vigilante et le tact délicat du préfet des études, à qui incombait toute la charge ; tandis que s'éteignait par degrés la vieilllesse respectée du fondateur, rien ne souffrit, et sa mort, arrivée en 1837, ne compromit point l'avenir. Déjà le diocèse avait accepté le don de sa propriété ; la cure allait être séparée du collège : M. Buisson fut chargé de la paroisse, M. Levoyer, du petit séminaire. Un instant, cette nomination demeura en suspens devant de futiles objections politiques ; Mgr Montault la soutint, son estime et sa confiance étaient là.

Les années qui suivirent exercèrent tout le zèle du nouveau supérieur. Avec des maîtres de talent comme M. Huet, M. Hurtault, M. Brouillet, les études allaient bon train ; des joûtes littéraires animaient le travail. Le prélat, qui vient de présider l'office, sait à quel prix était le succès pour les meilleurs élèves de ce temps-là, et aussi quelle activité déployait M. Levoyer pour faire face à tout. Par ailleurs, l'héritage de M. Drouet avait laissé quelques dettes qui embarrassèrent les affaires. Heureusement un homme du plus grand mérite, qui fut toujours l'ami dévoué de M. Levoyer et de

Combrée, Mgr Régnier, se trouvait au premier rang de l'administration diocésaine, et un autre homme de tête, qui devait attacher son nom à l'existence de la maison, M. Coutant, y occupait une place modeste, tout prêt à saisir une gestion qu'il a conduite avec tant de zèle pendant trente années. M. de Beauvoys, qui la lui cédait, allait consacrer à la discipline un dévouement de jour et de nuit, qui donnait encore au supérieur une sécurité si précieuse de ce côté. Ainsi se formait entre M. Levoyer et ses deux principaux auxiliaires comme un triumvirat, dont la piété était l'âme, et qui devait rendre d'éminents services à l'établissement.

En effet, dès l'arrivée de Mgr Angebault dans le diocèse, de graves difficultés surgirent. Persuadé que deux maisons d'éducation complètes ne pouvaient vivre dans l'état où se trouvaient les finances, le prélat décida que l'une serait scindée et que l'autre lui viendrait en aide. La lutte fut des plus vives. M. Levoyer eut la joie bien permise de voir subsister celle qui avait deux fois dilaté ses flancs pour recevoir les élèves de Doué et ceux de Beaupréau, et qui avait encore la mission d'abriter les cours supérieurs de Mongazon. Mais que d'attentions délicates, paternelles, l'excellent supérieur sut mettre en œuvre pour faire à tous une part égale ; et que l'émulation, sous sa garde, porta d'heureux fruits, dont le diocèse et ses principaux établissements, comme Mongazon et l'externat Saint-Maurille auront lieu de lui être reconnaissants ! Bientôt, cependant, chacun reprit ses foyers et sa vie propre. Mongazon et Combrée, toujours émules, toujours unis, continuèrent d'élever des générations nombreuses de prêtres et de laïques, qui versaient dans la société tourmentée le seul élément capable d'enrayer le courant dissolvant des idées, et de sauver l'avenir. Entouré de maîtres choisis et déjà savants comme des bénédictins, M. Levoyer, respecté et aimé de tous, ne cessait d'être le premier parmi ses frères. Ils arrivaient ensemble, l'oreille attentive, aux grandes discussions que provoquait l'enseignement, aux jours où éclata la foudre sur un règne trop peu soucieux des affaires de Dieu et devenu trop peu soucieux des siennes. Le vent de la liberté soufflait ; il fit des ruines, déchaîna des forces redoutables, mais il élargit aussi l'espace devant l'action du bien. Les religieux reprirent leurs droits, qui sont au moins les droits de tous, l'éducation du premier et du second degré retrouva des facilités longtemps désirées. Combrée en profita, même avant la loi de 1850 ; par un décret présidentiel, ses élèves furent autorisés à se présenter aux examens sans passer par les lycées. Lié d'amitié avec son célèbre voisin, M. le comte de Falloux, alors ministre de l'instruction publique, M. Levoyer obtint cette faveur par anticipation. La loi ne tarda pas à l'octroyer à tous ; mais le coup d'épingle avait crevé l'outré du monopole.

Ces jours-là furent heureux pour Combrée ; mais ils le mirent presque immédiatement en face d'une question de vie ou de mort. De toutes parts s'élevaient de beaux établissements libres où circulait l'air avec l'hygiène, tandis que, hélas ! nos vieux murs étaient délabrés, nos classes sombres, notre sol humide et malsain. Sans doute ceux qui habitaient l'humble asile, bâti au jour le jour et offert

presque au lendemain des révolutions par le vaillant cœur de M. Drouet à toute une région déshéritée, ceux qui l'habitaient y avaient fixé de trop tendres souvenirs pour en souhaiter la ruine ; mais qui, désormais, voudrait y venir ? — Et puis, seul de plein exercice avec Mongazon, l'établissement pourrait-il héberger sa part de la population scolaire toujours croissante ? La solution s'imposait ; il fallait rebâtir ou cesser de vivre dans un avenir prochain. Mgr Angebault avait sa conviction faite ; il hésitait cependant à mettre la main à l'œuvre. Enfin la vierge vint prendre possession de la place où se dressent les bâtiments actuels, et un an après, en 1854, l'ordre écrit de commencer les travaux couronna tous les désirs de ceux qui avaient à cœur l'existence de Combrée. M. de Beauvoys avait préparé les plans avec l'architecte ; M. Coutant avait réuni les matériaux ; M. Levoyer, toujours en haleine, fournissait les rapports et veillait à tout. L'œuvre s'acheva quatre ans plus tard, après de longs et laborieux efforts ; elle était dans des conditions durables ; une solennité la consacra en juillet 1858 ; et M. Levoyer partagea le titre de second fondateur avec le généreux pontife qui l'avait fait surgir de son obscurité première.

Mais remarquons-le, dans cette splendide demeure, la simplicité d'autrefois, l'ordre, le travail, la piété continuèrent de régner. Ses élèves nombreux s'essaimaient en riches phalanges d'apôtres, sur les terres de Mgr Charbonnaux, de Mgr Gasnier, de M. Clémot et de tant d'autres ; de fiers jeunes gens couraient à la défense des Etats Pontificaux ; tout marchait tranquillement vers le bien, lorsque Mgr Angebault craignant de laisser sans récompense la belle carrière de M. Levoyer, lui offrit un canonicat vacant, avec une insistance qui parut un ordre pour ce sage toujours plus sûr du choix de ses supérieurs que du sien : et notre bien-aimé père, celui qui nous guidait par la parole et par l'exemple, s'en fut prendre rang dans le vénérable Chapitre où il portait l'édification et l'honneur de sa vie à des frères joyeux d'une si précieuse recrue.

Achevons de peindre d'un mot le reste de son existence : toujours entièrement à son devoir qui, chaque jour, était le même, il fut un modèle de piété, de régularité, de dignité sacerdotale, pendant les vingt et un ans qu'il devait passer à Angers. Sa vieillesse heureuse se prolongeait sans secousse, on comptait moins ses jours que ses vertus.

## II

Parmi ces vertus, que nommerons-nous de plus apparent tout d'abord que la bonté ? Là est l'unité de sa vie. Bon en lui-même, il ne connaissait qu'un sentier, celui de la droiture. Aucun homme ne soupçonna moins le mal chez les autres ; l'iniquité l'étonnait. Personne n'eut moins de mauvais vouloir pour autrui ; dès qu'il s'agissait du prochain, sa parole devenait circonspecte ; une restriction corrigeait vite l'expression d'un blâme. Mais que bien plus vite sa bienveillance pour tous trouvait le mot aimable, gai, obligeant ! car la bonté du sage instruit sa bouche, s'épanouit sur son front, et met

la grâce sur ses lèvres : *Cor sapientis erudiet os ejus et labiis addet gratiam.* (Prov., xvi, 23.)

Son affection pour l'enfant était mêlée de respect. Les jeunes gens trouvaient en lui un amour ferme comme la justice, un intérêt plus profond que démonstratif, mais absolument dévoué ; son cœur leur demeura fidèle jusqu'à la fin. Chaque année il aimait à se retrouver au milieu de nous, à se laisser appeler grand-père, et, en cette qualité, à obtenir quelque faveur pour ses petits-enfants. Jamais il ne perdit de vue ceux qui furent ses élèves ou ses confrères ; partout il s'informait d'eux, toujours prêt à leur être utile et préoccupé de leur bonheur. Il savait tous leurs noms, et avec ces noms mille anecdotes charmantes.

Oserai-je rappeler sa tendresse pour les siens, pour ceux de ses parents surtout qui auraient eu besoin de trouver dans son amitié une bonne pensée pour Dieu ; les soins dont il entourait les vieux jours de son père ; les doux liens qui l'unissaient à sa sœur et à son frère, dont le deuil ne connaît point de bornes ? Plus âgé que ce dernier, il guida sa jeunesse et surveilla ses études ; puis il trouva dans ses aptitudes spéciales une collaboration utile. Un moment séparés, les deux frères retrouvèrent bientôt dans les mêmes fonctions la même récompense ; et leur vie commune se prolongeait dans le plus doux commerce. Chacun semblait nécessaire à l'autre. Se prêtant un mutuel appui, ils faisaient ensemble une maison bien gardée, où la mort jusqu'ici n'avait fait que de vaines menaces ; *Frater qui adjuvatur a fratre, quasi civitas firma.* (Prov., xviii, 19.)

Mais pénétrons plus avant dans cette bonté qui, comme la sagesse, a ses racines en Dieu. Si la main du Créateur l'imprime dans le cœur de l'homme comme le sceau distinctif de sa paternité, le Rédempteur la transforme au baptême en la divine charité ; sa grâce la féconde et lui donne sans cesse les plus beaux accroissements. L'humilité est son parfum, le zèle la répand, la piété la fait remonter vers le ciel en prières, en sacrifices, en riches moissons de mérites ; elle vit de patience et de pureté. Or, quelle humilité profonde dans M. Levoyer ! Quel zèle à procurer la gloire de Dieu ! Quelle piété attentive, presque inquiète ! Il était bien édifiant de le voir célébrer les saints mystères, faire sa préparation et son action de grâces, chanter au chœur l'office canonial, ou réciter le saint bréviaire. Pas une syllabe ne devait manquer ! Son attention distraite lui causait du tourment ; le scrupule eût facilement envahi sa conscience pourtant si droite, mais si délicate et si pure.

Dès sa jeunesse, en effet, il avait haï l'iniquité et gardé son cœur pur de tout reproche. Devenu prêtre, il veilla avec un soin jaloux sur l'honneur de son sacerdoce qui touche à l'honneur même de Dieu. Dieu, en retour, le choisit parmi ses serviteurs de prédilection, *elegit sacerdotes sine macula* (I Malach., iv, 42) ; car c'est à eux qu'il confie la noble mission de former de jeunes cœurs pour son sanctuaire. Or combien de générations sacerdotales M. Levoyer n'a-t-il pas élevées à la gloire du diocèse ? Quelles légions de religieux et de missionnaires sont sorties de ses mains ? Que de laïques pieux ont procuré le bien de leur pays et de la religion, en souvenir

de ses exemples et de ses leçons ! Car il était bien devant tous le prêtre docte et parlait que cherchait Esdras pour le donner en modèle à son peuple : *Sacerdos doctus, atque perfectus.* (I Esd., II, 63.)

Mais cette charité si pure et si active s'en ira-t-elle sans l'escorte de la discipline ? Saint Jacques demande une volonté réglée pour mener une bonne vie dans la douceur de la sagesse : *Quis disciplinatus inter vos ? Ostendat operationem suam in mansuetudine sapientiæ.* (Jacob, III, 15.) Or, la règle de toute volonté, c'est la volonté même de Dieu. Le divin Maître se nourrissait de faire la volonté de son Père céleste. Rien n'était plus cher à M. Levoyer que l'assurance de ne pas errer, en s'attachant toujours aux commandements : *Disciplinam doce me quia mandatis tuis credidi.* Aussi quel respect et quelle déférence pour ses supérieurs ? Quelle régularité exemplaire dans toutes ses fonctions ? Quel désintéressement de son propre sens et de ses propres mouvements ? On pouvait toujours, sans l'irriter, émettre une opinion contraire à la sienne. Peut-être moins décidé que d'autres par nature, il savait s'appuyer sur le roc immuable de la vérité et de la loi ; puis il marchait sans crainte, donnait son avis, défendait sa conduite, étant sûr de ne s'être jamais recherché lui-même dans ses plus brillantes entreprises, et de n'avoir point obéi à la crainte par égoïsme. Pensez-vous que ce soit son amour-propre qui ait bâti cette maison ? Il entendait bien mieux la parole de saint Léon : *Magnificus quidem structor es parietum, sed magnificentior sis ædificator animarum.* Vous élevez une demeure magnifique, élevez plus magnifiquement encore l'édifice des âmes. Cela seul le préoccupa ; il vit un grand devoir à remplir. Diriez-vous qu'il changea ses opinions, qu'il contrista ses amis par caprice ? Non, il comprit mieux la vérité et tâcha, dans sa naïve confiance, de faire partager ses sentiments ; s'il n'y réussit pas, il y eut de la tristesse dans son cœur ; mais de trahison, jamais. Comme il comprit son devoir, il voulut l'accomplir sans hésiter. Car le devoir, c'était tout pour lui ; le plus petit comme le plus grand était inviolable à ses yeux. Admirable et difficile continuité d'action pendant une si longue vie ! Que de confiance elle attire, et que de force elle révèle ! Le bras divin seul peut soutenir celui qui porte avec amour le joug du Seigneur et a fait de sa loi la règle de sa volonté, *voluntatem habentes in lege Dei.* (I Malach., VI, 42.)

Je finis par des qualités plus humaines, qui ont encore leur prix au service du souverain Maître. M. Levoyer avait un esprit distingué, qui l'entraînait, loin de la terre, vers les horizons plus nobles de la littérature et de l'art. Son imagination cherchait le gracieux, son goût le délicat et l'harmonieux ; sa raison se plaisait à remonter vers les principes. Il faisait bon lire ou méditer avec lui. La nature le touchait par ses grands aspects, où parlent tour à tour la majesté, la puissance ou l'amour du Créateur. « Vous foulez aux pieds des merveilles, nous disait-il dans nos promenades, et vous n'y songez pas. Pour moi, plus je vieillis, plus j'en suis ému. » Les chefs-d'œuvre du génie humain lui inspiraient toujours des réflexions fines, judicieuses, inattendues. Sa vaste mémoire en avait retenu, comme d'instinct, les plus beaux passages. Aussi sa conversation était-elle

agréable et variée. Si parfois trop de souvenirs ou d'idées se présentaient en même temps, il les marquait d'un mot au passage, et savait les retrouver à leur rang. L'art musical lui plut jusqu'à la fin ; les mélodies des maîtres ou les airs naïfs avaient pour son oreille un charme infini. Il savait par cœur presque tous les chants de l'Eglise.

Certes, sa science n'était point celle qui enfle les esprits vains. Le livre qu'il composa pour raconter l'histoire de Combrée, fut, de sa part, une œuvre utile où il crut bien faire en tout. Pour nous, il a le mérite d'un réel service ; mais tout son portrait n'est point là ; jamais il n'écrivit pour se faire valoir. Ses discours, soigneusement préparés, aux distributions ou dans la chaire, visaient à l'honneur de Dieu ou à l'honneur des lettres ; il n'eût voulu les conserver que dans ce but. Disons avec assurance qu'aux belles âmes, aux cœurs purs, aux esprits éclairés d'en haut appartient seulement le privilège de se plaire dans les régions presque divines des lettres et de l'art, et que par là encore M. Leroyer avait un cachet bien spécial de distinction et de valeur.

Enfin sa longue carrière est terminée ; des moissons de mérites et de vertus la couronnent ; la récompense éternelle est commencée, nous l'espérons. Le serviteur bon et fidèle, à qui le devoir et la règle furent si chers, n'a point trompé le service de son maître ; il est juste qu'il soit appelé à entrer dans la joie. Jamais vieillesse plus respectable et plus vertueuse n'avait présagé une meilleure fin. La mort vint furtivement ; mais ses pas furent assez lents, pour marquer le triomphe de la foi dans celui qui allait être sa victime. Trois jours avant le terme, il l'envisagea sans trembler ; il ne se soucia plus de voir le médecin qui était son enfant et son ami ; son confesseur le trouva calme, lui dont les saintes terreurs dépassaient souvent les conseils de l'apôtre. Quand on lui parla du saint viatique, il voulut que le vénérable Chapitre fit à son Dieu et à lui-même l'honneur de cette fonction sacrée ; puis, à la façon des saints, recueillant son reste de forces, il descendit de sa couche par respect pour son adorable maître, il dit à chacun de ses frères de prier pour lui, de lui pardonner toute offense ou tout ennui, et il se renferma pour la soirée et pour la nuit dans l'entretien de son cœur avec l'hôte divin qui venait chercher son âme.

Le lendemain, jeudi 25 novembre, en la fête de sainte Catherine, la patronne de ses plus chères études, après avoir reçu pieusement l'Extrême-Onction, il eut encore la force de nous donner un long regard et de nous serrer la main, au souvenir de Combrée qui fut sa vie ; et il expira doucement dans le Seigneur, vers les trois heures du soir, entouré de son frère en larmes, d'un parent dévoué, de ses plus fidèles amis qui priaient près de sa couche.

Ainsi meurent les saints qui ont toujours espéré dans le Seigneur et que le Seigneur ne confondra point ; ainsi nous sera-t-il profitable de mourir, après avoir suivi l'exemple de ses vertus pendant toute notre vie. Adieu, cher et vénéré père, vous qui fûtes notre guide et notre modèle. Nous prions pour vous, et là-haut vous prierez pour qu'aucun de vos fils ne manque à votre couronne ; vous prierez pour

cette maison et pour ceux qui y tiennent votre place. Fixez nos espérances là où nos regards vous suivent. Adieu dans le sein de l'éternel repos. Ainsi soit-il.

## Monseigneur à la Chambre

SÉANCE DU 30 NOVEMBRE. — AFFAIRES DE MADAGASCAR

Notre situation, à Madagascar, n'est point ce qu'elle devrait être. Les Hovas se moquent de nous, en détruisant, pièce à pièce, le traité conclu entre la France et leur gouvernement. Il nous faudra bientôt si nous ne parvenons à les mater, ou nous résoudre à la honte de l'évacuation, ou nous décider à marcher sur Tananarive. C'est ce que Monseigneur a parfaitement établi, dans un bref et lumineux discours :

*Mgr Freppel.* — Messieurs, je remercie pour ma part M. le président du conseil des déclarations qu'il vient d'apporter à cette tribune. Il me permettra cependant de lui dire très respectueusement qu'elles ne me semblent pas répondre de tous points à la gravité de la situation telle qu'elle nous a été signalée par nos honorables collègues, MM. Boissy-d'Anglas et de Mahy. (Très-bien ! très-bien ! sur divers bancs.)

Je suis de ceux qui ont appuyé de leur vote et même de leur parole la ratification du traité du 17 décembre 1885 ; je pensais alors, comme je le pense encore en ce moment, que, dans les circonstances actuelles, ce traité, si incomplet, si défectueux qu'il pût l'être, tranchait le différend d'une façon honorable pour les deux parties, à la condition toutefois qu'il fût fidèlement, loyalement observé par les Hovas ; et j'ajoutais que, dans le cas contraire, il serait de l'honneur de la France de ne pas se laisser jouer impunément par une tribu à laquelle nous aurions fort bien pu contester son droit de domination sur l'île de Madagascar. (Très bien ! très bien à droite.)

Or, messieurs, où en sommes-nous aujourd'hui ? Nous nous trouvons en face d'un traité qui tombe pièce par pièce, d'un traité qui est contesté, violé dans ses parties essentielles par le gouvernement des Hovas.

Le traité du 17 décembre 1885 mettait entre les mains de notre résident général la direction des affaires extérieures de Madagascar. C'était là, pour nous, un point fondamental. (Très bien ! très bien !)

Qu'est-il devenu pour les Hovas ? Au mépris de ces clauses expresses, formelles, les Hovas font des conventions, envoient des ambassadeurs, conservent un ministre des relations extérieures, traitent à l'étranger en dehors de notre résident général et absolument comme s'il n'existait pas.

*M. de Mahy.* — C'est la vérité même !

*Mgr. Freppel.* — Vous avez cherché tout à l'heure à atténuer ces faits, monsieur le président du conseil ; mais, permettez-moi de

## **LEVOYER 4065 Louis (1806-1886)**

Combrée (tout) de diocèse d'Angers de à

Combrée (professeur de philosophie) de diocèse d'Angers de 1828 à 1833

Combrée (préfet de discipline) de diocèse d'Angers de 1832 à 1838

Combrée (supérieur) de diocèse d'Angers de 1837 à 1865